

Actions de prévention risques auditifs

Agrica est l'organisme de complémentaire santé et de prévoyance de l'accord départemental gersois. Dans ce cadre, des actions de prévention peuvent être menées.

Lors de la commission mixte du 12 juillet, les partenaires sociaux ont décidé de mettre en place une action de prévention sur les risques auditifs et leurs conséquences. Les premiers tests seront effectués sur le secteur d'Eauze à la mi-novembre.

Les employeurs de main

d'oeuvre sont invités à communiquer sur cette action auprès des salariés afin qu'ils puissent y participer.

D'autres actions seront menées ultérieurement notamment concernant une campagne de sensibilisation au sujet de certains vaccins, les risques poussières dans les élevages avicoles ou encore le risque routier sur les trajets menant au travail.

Agrica sera présent à Gascon'Agri pour présenter plus en détail les actions de prévention.